

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21531**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales - Mention : Culture, Territoires, Patrimoine - Spécialité recherche : Histoire et Archéologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Blaise Pascal, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire, 333 Enseignement, formation, 342 Développement et protection du patrimoine culturel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la spécialité Histoire et archéologie peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Recherche académique et de terrain dans les domaines de l'histoire et de l'archéologie
- Diffusion et valorisation des connaissances dans ces domaines
- Maîtrise de la recherche et de l'analyse d'une documentation variée
- A ces trois titres cette spécialité sert également « d'adossement recherche » à la spécialité voisine « Enseignement de l'Histoire et géographie »

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Etre capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Les compétences spécifiques à la mention Culture, Territoires, Patrimoine :

- Maîtriser une approche critique et comparative des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux dans l'Histoire des sociétés humaines, de l'Antiquité à nos jours,
- Maîtriser les repères temporels et spatiaux ; savoir mettre en perspective les répercussions du passé ; maîtriser les grands enjeux de l'aménagement de l'espace, des évolutions du paysage, du rapport des hommes aux territoires,
- Maîtriser les règles de la recherche documentaire, sous toutes ses formes, et apprivoiser les lieux et instances de la conservation-consultation,
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à la recherche, à sa publication, à sa diffusion,
- Participer à la production et à la mise en valeur de productions scientifiques et/ou culturelles,
- Travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu professionnel et avec les acteurs et institutions du monde culturel, de l'Etat et des collectivités territoriales,

- Etre capable de se former et d'innover.

Les compétences spécifiques à la spécialité HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE :

- Maîtriser les connaissances et les méthodes de l'Histoire et de l'Archéologie, à partir notamment d'une pratique personnelle de la recherche,
- Maîtriser les outils et les modes de la prise de parole scientifique,
- Maîtriser la composition et la rédaction d'un important mémoire personnel et original de recherche respectant les règles de la publication scientifique, première expérience forte de participation au progrès de la connaissance scientifique,
- S'insérer dans une équipe de chercheurs,
- Se préparer, le cas échéant, au doctorat.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Education/Enseignement/Recherche
- Formation initiale et continue
- Edition scientifique et pédagogique ; journalisme scientifique
- Archéologie
- Politiques patrimoniales
- Emplois tertiaires du secteur privé, en particulier à contenu archivistique, patrimonial, communicationnel
- Enseignant en collège et lycées des secteurs public et privé, dans des organismes de formation initiale et continue, dans l'enseignement supérieur et en soutien scolaire
- Collaborateur d'éditeurs d'outils pédagogiques.
- Archéologue professionnel
- Métiers des archives et de la documentation scientifique
- Conseil en valorisation du patrimoine historique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification suppose la validation des Unités d'enseignement suivantes : 60 ECTS sur deux semestres de formation en M1 et 60 ECTS sur deux semestres en M2. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements obligatoires, et pour une part, en unités d'enseignements choisis par l'étudiant dans une liste fixée conformément au dossier d'habilitation validé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués.

Descriptif synthétique des enseignements par UE :

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des Unités d'Enseignement du Master 1 (60 crédits) :

Séminaire disciplinaire en histoire et archéologie

Outils de l'historien ou de l'archéologue

Langue vivante

Ouverture interdisciplinaire ou professionnelle

Outils et pratiques de la recherche

Mémoire de recherche

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des Unités d'Enseignement du Master 2 (60 crédits) :

Séminaire de spécialité

Séminaire disciplinaire en histoire et archéologie

Outils de l'historien ou de l'archéologue

Ouverture interdisciplinaire ou professionnelle

Mémoire de recherche

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VAE
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

[Site de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines](#)

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

Cette spécialité de master a été créée en 2008 par regroupement de deux spécialités antérieures « recherche » du Master Culture, Territoires, Patrimoine. Cette opération a permis de mutualiser les enseignements des historiens et des archéologues et d'obtenir une couverture plus coordonnée des quatre périodes traditionnelles en Histoire.